

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

TARIF

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none"> ● 1 à 12 pages.....200 F ● 16 à 28 pages.....600 F ● 32 à 44 pages.....1000 F ● 48 à 60 pages.....1500 F ● Plus de 60 pages ...2000 F 	<ul style="list-style-type: none"> ● TOGO 20 000F ● AFRIQUE 28 000 F ● HORS AFRIQUE 40 000 F 	<ul style="list-style-type: none"> ● Récépissés de déclarations d'Associations ... 10 000 F ● Avis de perte de titre foncier (1er et 2^e insertions) 20 000 F ● Avis d'immatriculations 10 000 F ● Certification de JO 500 F

N.B : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi. Pour tout renseignement complémentaire, adresser à l'imprimerie TOMETY Tél. : 90 37 87 69 / 90 00 45 85 / 99 47 35 86 - 05 BP 225 Lomé

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 21 27 01 LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

Conservation de la propriété foncière (Avis de demande d'immatriculation)

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique

Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition aux présentes immatriculations des mains du conservateur soussigné dans le délai de trois mois à compter de l'affichage des présents avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux de : Lomé, Tsévié, Kévé, Aného, Notsé, Agou, Kpalimé, Akata, Danyi, Sotouboua et Sokodé.

GRAND LOME

Suivant réquisition, n° 86312-GL déposée le 17-08-2021, M. SECK Birhame Bablibilé, profession : Étudiant, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 84ca, situé à DAVIE, connu sous le nom de KONYITO LANYROGBE, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud par le domaine de la douane togolaise, à l'Est par la route nationale n°1 et à l'Ouest par la voie ferrée LOME BLITTA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 86316-GL déposée le 17-08-2021, M. SECK Birhame, profession : fonctionnaire de police, demeurant à AGOE et domicilié à DEMAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de TOGBLE FIDOKPOUI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGOUTO DOVI DONNE et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 86317-GL déposée le 17-08-2021, M. SECK Birhame, profession : Fonctionnaire de police, demeurant à AGOE et domicilié à DEMAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à DAVIE RALIS A, connu sous le nom de AGBLEKPOE, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété EDEH KOMI AGBEMAFLE et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111401-GL déposée le 06-03-2023, M. YANDJA Wardja Palou, profession : Chargé d'Etudes, demeurant à Lomé et domicilié à Nukafu, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 11ca, situé à Agoènyivé, connu sous le nom de Ahonkpoé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété BANKA Suzanne, épouse GLELE, au Nord-Est par la Collectivité VITA, au Sud par une rue de 14 mètres, à l'Est par la Collectivité BADAGO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111402-GL déposée le 06-03-2023, M. TOTO Yao, profession : Tradi-thérapeute, demeurant à Agoè et domicilié à Zossimé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 52ca, situé à Sanguéra, connu sous le nom de Assiko, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété AKOSSOU, au Sud et à l'Est par des rues de respectivement 14 et 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111403-GL déposée le 06-03-2023, M. FIAWOO Edem Koffi A., profession : Avocat, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 45ca, situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Lankouvi Zogbé, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GAVEet au Sud par une rue de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111404-GL déposée le 06-03-2023, M. TCHANTE Ardjoume, profession : Revendeur, demeurant à Dapaong et domicilié à Podjopale, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Agoè, connu sous le nom de Houmbi, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot N° 139, au Sud par les lots N°s 143 et 144, à l'Est par le lot N° 142 et à l'Ouest par une rue de 12 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111405-GL déposée le 06-03-2023, M. DZAMADO Akofa Lydie, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Sagbado, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 53ca, situé à Sanguéra, connu sous le nom de Kohé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14 mètres, au Sud et à l'Ouest par la propriété ATTIOGBE et à l'Est par la Propriété KLOMEGAN Djenyo.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111406-GL déposée le 06-03-2023, Mme DAOU Agueda Florence, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Totsi, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 51ca, situé à Sanguéra, connu sous le nom de Klikankopé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Nord-Ouest par l'emprise de la voie ferrée Lomé – Kpalimé de 25 mètres, au Sud et à l'Est par la Collectivité KLIKAN et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111407-GL déposée le 06-03-2023, M. FERNANDO Kouawou Mawugnon, profession : Employé de banque, demeurant à Lomé et domicilié à Ablogamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 30ca, situé à Sanguéra, connu sous le nom de Klikankopé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par l'emprise de la voie ferrée Lomé-Kpalimé de 25 mètres, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la Collectivité KLIKAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111408-GL déposée le 06-03-2023, Mme AMEKE Djatougbe Gisèle, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Agbalépédo, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 37ca, situé à Aflao, connu sous le nom de Apédokoè, préfecture du Golfe et borné au Nord par la propriété EVON Amenouvekou, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune, et à l'Ouest par la propriété TREVE Yao.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111409-GL déposée le 06-03-2023, M. MOUSSA Salaoudini, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Kodjoviakopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Agoè, connu sous le nom de Elavagnon, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest respectivement les lots N°s 2270A, 2268 et 2269, à l'Est par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111410-GL déposée le 06-03-2023, M. SATCHIVI Kplolanyuie E. K., profession : Employé de société, demeurant à Agoè et domicilié à Minamadou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 21ca, situé à Légbassito, connu sous le nom de Madjikipéto, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ATSILA, à l'Est par un passage de 06 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111411-GL déposée le 06-03-2023, Mme TCHALLA Kossiwatso K., épouse ABALO, profession : Ingénieur Biologiste, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 94ca, situé à Adétikopé, connu sous le nom de Kladjémé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de la Collectivité GAMADO, à l'Est par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111412-GL déposée le 06-03-2023, M. NEGLO Kossi Sénam, profession : Directeur de société, demeurant à Agoè et domicilié à Zossimé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 37ca, situé à Sanguéra, connu sous le nom de Nanégbé - Zossimé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par le lot N° 527B, au Sud par le lot N° 526 et à l'Est par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111413-GL déposée le 06-03-2023, M. DROFENU Kodzovi Godwin, profession : Infirmier d'Etat, demeurant à Kpalimé et domicilié à Numétukodzi, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 05ca, situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Wougomé, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 12 mètres, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété EKLO Yaovi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111414-GL déposée le 06-03-2023, M. MEMEN Aminou, profession : Chauffeur, demeurant à Lomé et domicilié à Adétikopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 82ca, situé à Adétikopé, connu sous le nom de Anyavé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AGOUDAVI Yao, au Sud par une rue de 16 mètres à l'Est l'emprise de la voie ferrée Lomé – Blitta de 25 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111415-GL déposée le 06-03-2023, Mme IDRISOU Sahada, épouse BOURAIMA, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Avédji, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 87ca, situé à Agoènyivé, connu sous le nom de Athiémé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de respectivement 14 et 16 mètres, au Sud et à l'Est par la propriété GOUGOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111416-GL déposée le 06-03-2023, M. LAWANI Oluwalola, profession : Retraité, demeurant à Agoè et domicilié à Zongo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 75ca, situé à Agoè, connu sous le nom de Atchanvé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14 mètres, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété EKLOU Amegantse Adzrovi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111417-GL déposée le 06-03-2023, M. DJAGBA Nassandja, profession : technicien sup. génie sanitaire, demeurant à Agoè et domicilié à Adétikopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Adétikopé, connu sous le nom de Agouté, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ZATE, au Sud par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111418-GL déposée le 06-03-2023, Mme EKLOU Yawa Novinyo Aziadomé, profession : Avocat, demeurant à Lomé et domiciliée à Nyékonakpoè, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 29ca, situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Akato Avoémé, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de la Collectivité AVOUSSOU, à l'Ouest par une rue de 16 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111419-GL déposée le 06-03-2023, Mme EKLU Yawa Novinyo Aziadomé, profession : Avocat, demeurant à Lomé et domiciliée à Nyékonakpoè, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 15ca, situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Akato Avoémé, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 20 mètres, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AVOUSSOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111420-GL déposée le 06-03-2023, Mme EKLU Yawa Novinyo Aziadomé, profession : Avocat, demeurant à Lomé et domiciliée à Nyékonakpoè, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Aflao, connu sous le nom de Akato Avoémé, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14 mètres chacune, au Sud et à l'Est par la propriété AGBONGA Temkpo.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111421-GL déposée le 06-03-2023, Mme ALAWOE Rashida, épouse OKORO, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 60ca, situé à Sanguéra, connu sous le nom de Klikamé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par la propriété EPOU Ayawovi A., à l'Est par la propriété de la Collectivité AGBOLETE et à l'Ouest par une rue de 16 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111422-GL déposée le 06-03-2023, M. SEVON Kodjovi Amégavi, profession : Commerçant, demeurant à Sanguéra et domicilié à Madjikipéto, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 17ca, situé à Sanguéra, connu sous le nom de Bokpoko, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété BOLO, à l'Est par la Voie de Contournement de 70 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111423-GL déposée le 06-03-2023, Mme LAKOUGNON Kolamba, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Hédzranawoé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 31ca, situé à Légbassito, connu sous le nom de Athiémé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété NOUAHO Kassa, au Sud et à l'Ouest par des rues de respectivement 16 et 14 mètres, à l'Est par la propriété de la Collectivité AZIAGBEDE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111424-GL déposée le 06-03-2023, M. BALOGOUN Owagoke, profession : Sans emploi, demeurant à Lomé et domicilié à Kégué, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 19ca, situé à Sagbado, connu sous le nom de Akato Avoémé, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par la propriété SRABI Awadzi, au Sud par une rue de 14 mètres et à l'Ouest par la propriété MIGBODZI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111425-GL déposée le 06-03-2023, M. BALOGOUN Owagoke, profession : Sans emploi, demeurant à Lomé et domicilié à Kégué, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 90ca, situé à Aflao Klémé, connu sous le nom de Agokpanou, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de respectivement 16 et 14 mètres, au Sud et à l'Est par la propriété MAWUGBE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111426-GL déposée le 06-03-2023, M. BALOGOUN Owagoke, profession : Sans emploi, demeurant à Lomé et domicilié à Kégué, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Sagbado, connu sous le nom de Akato Avoémé, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14 mètres, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SRABI Awadzi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111427-GL déposée le 06-03-2023, M. SEDOAME Kodjo-Pavell, profession : Evangéliste missionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca, situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Ségbé, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété de la Collectivité AGBAGLO, au Sud par une rue de 20 mètres et à l'Est par la route Sanguéra – Ségbé de 30 mètres .

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111428-GL déposée le 06-03-2023, Mme DONDJA Chérifatou Gambi, épouse OURO-ADOHI, profession : Sans emploi, demeurant à Agoè et domiciliée à Agoè, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 80ca, situé à Adétikopé, connu sous le nom de Yotikpo, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de la Collectivité ADONKO, à l'Ouest une rue de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111429-GL déposée le 06-03-2023, M. LawsonAkuété Laté, profession : Entrepreneur, demeurant à Lomé et domicilié à Baguida, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 17ca, situé à Baguida, connu sous le nom de Yovokomé, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot N° 303, au Sud et à l'Est par des rues de respectivement 12 et 20 mètres et à l'Ouest par le lot N° 302 .

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111430-GL déposée le 06-03-2023, M. ASSIGNON Kokou Mawouli, profession : Chaudronnier, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Légbassito, connu sous le nom de Gnamassi, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété OKE Atonin, à l'Ouest par une rue de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111431-GL déposée le 06-03-2023, M. NABINE Lantame, profession : Assistant Médical, demeurant à Atakpamé et domicilié à Sada, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Adétikopé, connu sous le nom de Kladjémé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété TOGBENOU, à l'Ouest par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111432-GL déposée le 06-03-2023, Mme TSATSU Abra Halé S. , profession : Revendeuse, demeurant à Agoè et domiciliée à Démakpoè, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 79ca, situé à Agoè, connu sous le nom de Démakpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord une rue de 16 mètres, au Sud le lot N°1484C, à l'Est par l'emprise de la Voie Ferrée Lomé – Blitta de 25 mètres et à l'Ouest par le lot N° 1484 bis A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111433-GL déposée le 06-03-2023, M. TOUDJI Koffi, profession : Exploitant Agricole, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 08ca, situé à Légbassito, connu sous le nom de Amédenta, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la route Bokpokor – Amedenta de 30 mètres, au Sud et à l'Ouest par la propriété de la Collectivité AHIAIYKE Blewu, à l'Est par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels. _____

Suivant réquisition, n° 111434-GL déposée le 06-03-2023, M. ADJIVON Komitse, profession : Sans profession, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Légbassito, connu sous le nom de Avinato, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBETIAFAN et EGBON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111435-GL déposée le 06-03-2023, M. MISSAYE Félicien, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 72ca, situé à Sanguéra, connu sous le nom de Assigomé Atigankopé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété de la Collectivité KPODO, au Sud par la route Sanguéra – Agoènyivé de 30 mètres et à l'Ouest par une rue de 28 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels. _____

Suivant réquisition, n° 111436-GL déposée le 06-03-2023, M. KPOGAN Komi, profession : Pharmacien, demeurant à Lomé et domicilié à Attiégo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 94ca, situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Adélankomé, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété WOESSAN Agbényigan et WOESSAN Hotowou, au Sud et à l'Est par des rues de respectivement 14 et 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111437-GL déposée le 06-03-2023, M. AYISSA Kokou, profession : Directeur de société, demeurant à Adidogomé et domicilié à Wonyomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Adétikopé, connu sous le nom de Agouté, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de la Collectivité DEGBE, à l'Est par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels. _____

Suivant réquisition, n° 111438-GL déposée le 06-03-2023, M. AYISSA Kokou, profession : Directeur de société, demeurant à Adidogomé et domicilié à Wonyomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à Sagbado, connu sous le nom de Logoté, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de respectivement 20 et 14 mètres, au Sud et à l'Est par la propriété EWOESSAN Novidé.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels. _____

Suivant réquisition, n° 111439-GL déposée le 06-03-2023, M. MALAME-SOULE Nassoro, profession : Officier Lieutenant, demeurant à Agoè et domicilié à Zongo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Togblékopé, connu sous le nom de Kpédévikopé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété KPEDEVI, à l'Est par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels. _____

Suivant réquisition, n° 111440-GL déposée le 06-03-2023, M. GUIDI Kossi Emmanuel, profession : Ingénieur Agro-Mécanique, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 82ca, situé à Sanguéra, connu sous le nom de Agbléliko, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété AVLA, au Sud et à l'Ouest par des rues de respectivement 20 et 10 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111441-GL déposée le 06-03-2023, M. ATSOU E. Koudjo, profession : Apprenti Mécanicien, demeurant à Lomé et domicilié à Sagbado, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 58ca, situé à Aflao, connu sous le nom de Sagbado, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot N° 14, au Sud et à l'Est par le lot N°12A, à l'Ouest par une rue de 14 mètres .

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111442-GL déposée le 07-03-2023, Mme AZE Atsroupui, profession : Policière, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Sagbado, connu sous le nom de Apédokoè Gbomamé, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 16 mètres, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKPLAGA Kodjo.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111443-GL déposée le 06-03-2023, M. ALEKERO Afeitou, épouse MANOBA, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 05ca, situé à Légbassito, connu sous le nom de Madjikpéto, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ADAKPO, à l'Ouest par une rue de 18 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111444-GL déposée le 06-03-2023, M. MAMOUDOU Abibou, profession : Géomètre, demeurant à Agoè et domicilié à Togblé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Akato Viépé, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGBAKA, à l'Ouest par une rue de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111445-GL déposée le 06-03-2023, Mme VIGNON Améyo, profession : Revendeuse, demeurant à Légbassito et domiciliée à Athiémé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Légbassito, connu sous le nom de Athiémé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DJEGNO Djido, à l'Est par la route Athiémé – Légbassito de 28m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111446-GL déposée le 06-03-2023, Mme AMAH Gnimwedeou Ines, profession : Etudiante, demeurant à Agoè et domiciliée à Adétikopé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 29ca, situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Avoèmé, préfecture du Golfe et borné au Nord par la propriété de la Collectivité MESSEME, au Sud et à l'Ouest par la propriété LOGOSSOU Sedou, à l'Est par une rue de 10 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111447-GL déposée le 06-03-2023, Mme GUEZERE Akou Achetou, épouse KAMELE, profession: Enseignante, demeurant à Agoé et domiciliée à Daliko, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Sanguéra, connu sous le nom de Nanégbé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GBEMOU Akakpo, au Sud par une rue 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111448-GL déposée le 07-03-2023, M. ADRI Kokouvi, profession : Retraité, demeurant à Mission Tové et domicilié à Apessito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 11ca, situé à Bè, connu sous le nom de Attiégo, préfecture du Golfe et borné au Nord par les lots N°s 665 bis et 664 bis, au Sud par les lots N°s 667 bisB et 666 bisA, à l'Est par la route Attiégo – Togo 2000 et à l'Ouest par le lot N° 666 bisA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111449-GL déposée le 07-03-2023, Mme AJAVON Akoko Nyemubewo, profession : Employée, demeurant à Lomé et domiciliée à Kégué, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Bè-Est, connu sous le nom de Kélégougou, préfecture du Golfe et borné au Nord une rue de 14 mètres, au Sud par l'Ecole « La Vérité », à l'Est et à l'Ouest par la propriété WODJITO Komi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111450-GL déposée le 06-03-2023, Mme DE SABAAffi, épouse ATCHOU, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 00ca, situé à Aného, connu sous le nom de Agbata, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14 mètres chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété de la Collectivité AGBO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111451-GL déposée le 07-03-2023, Mme PALAOUYA Elisam Hope, profession : Juriste, demeurant à Lomé et domiciliée à Ségbé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 48ca, situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Akato Viépé, préfecture du Golfe et borné au Nord par la propriété POUSSOULO Eyana Essotolom, au Sud et à l'Est par la propriété DEGBOR, et à l'Ouest par une rue de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111452-GL déposée le 07-03-2023, M. DIOGO Ahlonkor, profession : Juriste, demeurant à Lomé et domicilié à Ségbé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 08ca, situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Ségbégan, préfecture du Golfe et borné au Nord par la propriété 557A, au Sud par le lot N° 550B, au Sud-Ouest par le lot N° 557C, à l'Est par une rue de 14 mètres et à l'Ouest par le lot N° 556A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111453-GL déposée le 07-03-2023, M. EKEINHOR Komlan Dagbegnon, profession : Déclarant en douanes, demeurant à Agoè et domicilié à Téléssou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 48ca, situé à Bè, connu sous le nom de Akodesséwa Kpota, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 16 mètres, au Sud par le lot N° 929, à l'Est par le lot N° 928B et à l'Ouest par le lot N° 926.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111454-GL déposée le 07-03-2023, M. AGBANZO Kossivi Dodji, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Avépozo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 04ca, situé à Agbodrafo, connu sous le nom de Kpogan Agbétiko, préfecture des Lacs et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKPAH Ayité, au Sud par une rue de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111455-GL déposée le 07-03-2023, M. KPOTO Komla, profession : Entrepreneur, demeurant à Agoè et domicilié à Vakpossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 13a 54ca, situé à Sanguéra, connu sous le nom de Atidjen, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la Propriété ZAKOU, au Sud par une rue de 16 mètres, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOLA Koffi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111456-GL déposée le 07-03-2023, M. KPOTO Komla, profession : Entrepreneur, demeurant à Agoè et domicilié à Vakpossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 92ca, situé à Sanguéra, connu sous le nom de Atidjen, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AZOUMA Baragon, au Sud par la propriété ADRAKY et à l'Est par une rue de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111457-GL déposée le 07-03-2023, M. BALO Kofi, profession : Ingénieur Gén. Electrique, demeurant à Adidogomé et domicilié à Awatamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 31ca, situé à Aflao Klémé, connu sous le nom de Agokpanou, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14 mètres, au Sud par la propriété AFADEMON Kutowu et à l'Est par la propriété de la Collectivité WADA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111458-GL déposée le 07-03-2023, M. ATCHRIMI Kokouvi, repr. de ATCHRIMI Nancy Wilma, profession : Inspect. Centr. du Trésor, demeurant à Adidogomé et domicilié à Apédokoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 91ca, situé à Sanguéra, connu sous le nom de Djanyikopé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 20 mètres, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la Collectivité ASSIGBI.

Il déclare que ledit immeuble appartient à ATCHRIMI Nancy Wilma et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111459-GL déposée le 07-03-2023, M. SOKOU Koami Seyram, profession : Topographe, demeurant à Légbassito et domicilié à Légbassito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Légbassito, connu sous le nom de Ahonkpoé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14 mètres, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la Collectivité AWANYO Atsou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111460-GL déposée le 07-03-2023, Mme KOMOSSI Hodalo, profession : Ménagère, demeurant à Agoè et domiciliée à Logopé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 25ca, situé à Adétikopé, connu sous le nom de Doglové, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par des rues de respectivement 14 et 16 mètres, au Sud et à l'Ouest par la propriété de la Collectivité ASSIMADI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111461-GL déposée le 07-03-2023, M. AYI Ayité T., profession : Techn. Energie Solaire, demeurant à France et domicilié à Paris, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 13ca, situé à Bè, connu sous le nom de Attiégo, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot N° 519B, au Sud par le lot N° 518A, à l'Est par une rue de 14 mètres et à l'Ouest par les lots N°s 516 et 517.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111462-GL déposée le 07-03-2023, M. ANIPAH Kodjo Mawulolo, profession : Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Baguida, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 85ca, situé à Baguida, connu sous le nom de Benome, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot 20, au Sud par le lot 22B, à l'Est par une rue de 14 mètres et à l'Ouest par le lot N° 21.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111463-GL déposée le 07-03-2023, Mme EDAH Affivi, épouse OHIN, profession : Couturière, demeurant à Lomé et domiciliée à Tokoin Soted, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Sanguéra, connu sous le nom de Atigan kopé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGBODZRAKU Alomeokpo et à l'Ouest par une rue de 18 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111464-GL déposée le 07-03-2023, M. SASSOU Akoli, profession : Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Adakpamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 22ca, situé à Aflao Gakli, connu sous le nom de Avédji Wessomé, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot N° 304, au Sud par le lot N° 300, à l'Est par le lot N° 303 et à l'Ouest par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111465-GL déposée le 07-07-2022, M. HOVI Comlanvi, profession : Marin, demeurant à Lomé et domicilié à Dzifa kpota, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Akato Avoèmé, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14 mètres chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété SOGBLAME.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111466-GL déposée le 07-03-2023, Mme DAWUI Afi Enyonam, profession : Enseignante, demeurant à Aképé et domiciliée à Aképé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Sanguéra, connu sous le nom de Klotémè, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété EZU, au Sud par la propriété AFETSE et à l'Ouest par la route Sanguéra – Mission Tové de 30 mètres .

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111467-GL déposée le 07-03-2023, M. ANAGO Yawo, profession : Conducteur, demeurant à Gapé et domicilié à Gapé Kpodzi, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 99ca, situé à Sanguéra, connu sous le nom de Afiadényigban, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADEGNO, à l'Est par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111468-GL déposée le 07-03-2023, M. PREUSS Dodo Kwessy, profession : Maintenanancier, demeurant à Lomé et domicilié à Ségbé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 93ca, situé à Aflao , connu sous le nom de Yokoé, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14 mètres, au Sud par une rue de 08 mètres, à l'Est par un passage de 06 mètres et à l'Ouest par le lot N° 96.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111469-GL déposée le 07-03-2023, M. DONDJIA Abdou, profession : Agent de sûreté Aéroportuaire, demeurant à France et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 70ca, situé à Agoè, connu sous le nom de Nord de la Gendarmerie, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot N° 813, au Sud par une rue de 14 mètres, à l'Est par le lot N°816 et à l'Ouest par le lot N° 811.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111470-GL déposée le 07-03-2023, Mme TOULASSI Akossiwa Ladjéwonou, profession : Commerçante, demeurant à USA et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Aného, connu sous le nom de Dagué, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 12 mètres, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la Collectivité PLACCA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111471-GL déposée le 07-03-2023, M. TSEDJI Komlan , profession : Transitaire, demeurant à Lomé et domicilié à Légbassito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 80ca, situé à Légbassito, connu sous le nom de Voudiké, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété AKLE, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14 mètres chacune, à l'Est par la propriété DJISSEKO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111472 déposée le 07-03-2023, M. TCHEOU Palakyem, profession : Informaticien, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 77ca, situé à Sanguéra, connu sous le nom de Wougomé Dékpo, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord , à l'Est et à l'Ouest par la propriété ALA, au Sud par une rue de 14 mètres .

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111473-GL déposée le 07-03-2023, M. BIRAMAH Ernest Yekini, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Nyékonakpoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 69ca, situé à Aného, connu sous le nom de Dagué, préfecture des Lacs et borné au Nord par un passage de 06 mètres, au Sud et à l'Ouest par la propriété de la Collectivité KOUMONDJI, à l'Est par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111474-GL déposée le 07-03-2023, M. BIRAMAH Ernest Yekini, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Nyékonakpoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Agbodrafo, connu sous le nom de Goumoukopé Ewémé, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété d'ALMEIDA Akuélé, née NYATEPE-COO, à l'Ouest par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111475-GL déposée le 07-03-2023, Mme AMEGBO Yawa, épouse AMEGADZE, profession : Coiffeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 68ca, situé à Sanguéra, connu sous le nom de Wougomé Dékpo, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ALLAH ADZA-KOFFI, à l'Ouest par une rue de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111476-GL déposée le 07-03-2023, M. BOGBELAGNO Komi, profession : Comptable Gestionnaire, demeurant à Légbassito et domicilié à Légbassito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca, situé à Légbassito, connu sous le nom de Adjidogomé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14 mètres, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADENYO Akakpo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111477-GL déposée le 07-03-2023, M. NEGLO Kokou Agbéko, profession : Entrepreneur, demeurant à Lomé et domicilié à Ségbé Klémé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 04ca, situé à Afla Sagbado, connu sous le nom de Klémé Agokpanou, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par la propriété GADEKA, au Sud par une rue de 16 mètres et à l'Ouest par la propriété AZANGLO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111478-GL déposée le 07-03-2023, M. ATADJI Koku Agbenyo, profession : Inspecteur du Travail, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 96ca, situé à Sagbado, connu sous le nom de Amadahomé, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot N° 1173A, au Sud par le lot N° 1175, à l'Est par le lot N° 1174 et à l'Ouest par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111479-GL déposée le 07-03-2023, M. KEKEY Kodjo Mawuena, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 29ca, situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Sagbado, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 21, au Sud par le lot n° 22B, à l'Est par une rue de 14 mètres et à l'Ouest par le lot n° 21 bis.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111480-GL déposée le 08-03-2023, M. AMOUZOU Mawunyo, profession : Géomètre, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 98ca, situé à Sagbado, connu sous le nom de Akato Viépé, préfecture du Golfe et borné au Nord par la propriété AHOSSOU, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14 mètres chacune, à l'Est par la propriété AGBEVE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111481-GL déposée le 08-03-2023, M. AMOUZOU Mawunyo, profession : Géomètre, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02A 00CA, situé à Sagbado, connu sous le nom de Akato Viépé, préfecture du Golfe et borné au Nord-Est par une rue de 16 mètres, au Sud-Est la propriété AGBEVE Kuya et à l'Ouest par la propriété KLOMEGAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111482-GL déposée le 08-03-2023, M. et Mme OLYMPIO Roméo D. C. O. M. et d'ALMEIDA Akoélé Djedje, profession : Revendeurs, demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 91ca, situé à Légbassito, connu sous le nom de Kové, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADJIVON, à l'Est par une rue de 12 mètres.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111483-GL déposée le 08-03-2023, Mme HOUEDJI Yawa Gbelonon, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Aflao, connu sous le nom de Adélakomé, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété PASSAKOU, à l'Ouest par une rue de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111484-GL déposée le 08-03-2023, Mme SOSSAH Mawuéné, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à Aného, connu sous le nom de Dévikinmé, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 16 mètres, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la Collectivité AMOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111485-GL déposée le 08-03-2023, M. BIRAMAH Ernest Yekini, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Nyékonakpoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Choisissez un élément., demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 90ca, situé à Kpessi, connu sous le nom de Kpessi, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de la Collectivité SESSENOU, à l'Est par une rue de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111486-GL déposée le 08-03-2023, M. DJATA Cyrille Ga Kwame, profession : Pasteur, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 95ca, situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Logoté, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété SIKATA, à l'Est par une rue de 12 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111487-GL déposée le 08-03-2023, M. SOMABE Komi Omasse, profession : Missionnaire, demeurant à Tsévié et domicilié à Davié Hankopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Aflao, connu sous le nom de Akato Avoémé, préfecture du Golfe et borné au Nord-Est, au Nord-Ouest et au Sud-Ouest par la propriété LOGOSSOU, au Sud-Est par une rue de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111488-GL déposée le 08-03-2023, Mme WARALIOUA Tomguilam, épouse BOUDEMABIA, profession : Employée, demeurant à Agoè et domiciliée à Télessou, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Sanguéra, connu sous le nom de Amedenta, Ezion kopé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord-Est, au Nord-Ouest et au Sud-Ouest par la propriété de la Collectivité AKOLIPO, au Sud-Est par une rue de 16 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 11489-GL déposée le 08-03-2023, M. EGBAKOU Domelebou, profession : Entrepreneur, demeurant à Agoè et domicilié à Vakpossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à Sanguéra, connu sous le nom de Assiko, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14 mètres, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DJOMAKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111490-GL déposée le 08-03-2023, Mme AMEADAN Ahoefa Merveille, profession : Etudiante, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Klémé, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADONSOU, au Sud par une rue de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111491-GL déposée le 08-03-2023, Mme KOSSIKOUMA Abra Enyonam, épouse ANANI, profession : Retraitée, demeurant à Wawa et domiciliée à Hihéatro Elobè, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 09ca, situé à Sanguéra, connu sous le nom de Sanyrako, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord-Est, au Nord-Ouest et au Sud-Est par la propriété HONKOU, au Sud-Ouest par une rue de 10 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111492-GL déposée le 08-03-2023, M. AMOUZOU-KODJO Messah Komla, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Kodjoviakopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 79ca, situé à Sanguéra, connu sous le nom de Fozui Anyigbé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 10 mètres, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par une propriété TOVIEGNEKU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111493-GL déposée le 08-03-2023, M. et Mme ETCHRIVI Sassou Anoumou et ANOUMOU Dédé, profession : Enseignant et Caissière, demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Agbodrafo, connu sous le nom de Kpogan Agbétiko, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Est par la propriété ATIWOTO Koffi, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14 mètres.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111494-GL déposée le 08-03-2023, M. ATTIOGBE KPAKPO Adoté, profession : Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Bè Kpota, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 23ca, situé à Bè Kpota, connu sous le nom de Atchantimé, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 31, au Sud par la rue TIMIDE, à l'Est par une rue de 16 mètres et à l'Ouest par le lot n° 33.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111495-GL déposée le 08-03-2023, Mme ADEGNON Ayewa, épouse AGBEMADON, profession : Boulangère, demeurant à Canada et domiciliée à Montréal, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Agoè, connu sous le nom de Démakpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 120, au Sud par une rue de 28 mètres, à l'Est par le lot n° 118 et à l'Ouest par le lot n° 119B.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111496-GL déposée le 08-03-2023, M. MOUKAILA Moutawakilou, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 26ca, situé à Agoè, connu sous le nom de Houmbi, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 470B, au Sud par le lot n° 472, à l'Est par les lots n°s 470C et 471 et à l'Ouest par une rue de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111497-GL déposée le 08-03-2023, M. ATAYI Ayi Alexandre, repr. des Héritiers de feu ASSIONGBON Améyo Ayélé, profession : Informaticien, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 38ca, situé à Baguida, connu sous le nom de Afanoukopé, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AFANYAKOSSOU, à l'Ouest par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble leur appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111498-GL déposée le 08-03-2023, M. ADODOKPO Komla, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Akato Viépé, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de la Collectivité SOSSOU, à l'Est par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111499-GL déposée le 08-03-2023, Mme WILSON-BAHUN Adjélé Madjé, profession : Secrétaire d'Administration, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Aného Togokomé, connu sous le nom de Agomé Kpota, préfecture des Lacs et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de SOUZA, au Sud par une rue de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111500-GL déposée le 09-03-2023, M. DOGAN Akouété, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 18a 94ca, situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Akato Avoémé, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues de respectivement 16, 14 et 14 mètres, à l'Ouest par la propriété DJODJI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111501-GL déposée le 09-03-2023, M. SALAMI Afisu Akanji, profession : revendeur, demeurant à AGOE et domicilié à ZONGO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 93ca, situé à TOGGLEKOPE, connu sous le nom de ZILIDJI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ASSINYO EKLOU et à l'Est par une rue de 10m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111502-GL déposée le 09-03-2023, M. SALAMI Afisu Akanji, profession : revendeur, demeurant à AGOE et domicilié à ZONGO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 96ca, situé à TOGGLEKOPE, connu sous le nom de ZILIDJI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété VIDZRAKOU KOFFI et à l'Ouest par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111503-GL déposée le 09-03-2023, M. AWOUTEY Koami Frédéric, profession : revendeur, demeurant à AGOE et domicilié à ADETIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 91ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de ANYIYEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété AFANTCHAWO, au Sud par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m et la propriété AFANTCHAWO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111504-GL déposée le 09-03-2023, M. EDORH Akakpo Selohode, profession : Agent commercial, demeurant à LOME et domicilié à AKODESSEWA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 20ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de DAGUE, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété LASSEY OTTO EDO HELENE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111505-GL déposée le 09-03-2023, M. NYADJO Kokou, profession : infirmier, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 93ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de AGOE NYIVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 1151, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par le lot n° 1153 et à l'Ouest par le lot n° 1149 et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111506-GL déposée le 09-03-2023, M. AMOUZOU Komivi M, profession : Thérapeute guérisseur, demeurant à LOME et domicilié à ATTIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à BE-EST, connu sous le nom de KOKLOVI-KOPE, préfecture du Golfe et borné au Nord par la route TOGO 2000 KOKLOVO KOPE de 20m, au Sud et à l'Est par la propriété AMOUZOU MIHEAYE et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111507-GL déposée le 09-03-2023, M. AMAWUDA Kodzo Wolanyo, profession : Inspecteur central du trésor, demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à LOME AFLAO AVEDJI, connu sous le nom de AVEDJI, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété MISSADJI D. YAO et à l'Est par une existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111508-GL déposée le 09-03-2023, Mme AKPO Ayélé Amèyo, profession : Revendeuse, demeurant à SAGBADO et domiciliée à LANKOUVI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de LANKOUVI, préfecture du Golfe et borné au Nord et au Sud par la propriété KLOUTSE DANIEL KOBOE, à l'Est par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111509-GL déposée le 09-03-2023, M. ABAMY Kassabalou Ayao, profession : Officier des FAT, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à BE, connu sous le nom de KLIKAME, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 95B, au Sud par le lot n° 97, à l'Est par une ruen de 12m et à l'Ouest par le lot n° 94.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111510-GL déposée le 09-03-2023, Mme ABOLI Ama, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 43ca, situé à LOME AFLAO WOUGOME, connu sous le nom de WOUGOME, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ATTILA YAO et à l'Ouest par une rue de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111511-GL déposée le 09-03-2023, M. DAOUDA Massahoudou, profession : Agent de forêt, demeurant à AGOE et domicilié à SANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 25ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de DAGBESSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la collectivité AKPOTI, au Sud par la collectivité MONTI, à l'Est par la propriété SOKPA et à l'Ouest par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111512-GL déposée le 09-03-2023, Mme WILSON Adjélé, profession : Revendeuse, demeurant à ANEHO et domiciliée à HABITAT, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 87ca, situé à GLIDJI, connu sous le nom de VODOUGBE, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété des héritiers DOE KING FOLLIKOE, au Sud par une rue de 16m et à l'Est par la propriété CLOCUH JOSEPHINE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111513-GL déposée le 09-03-2023, Mme YAMAJAKO Bayi Ayodele, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à AGUIKOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 10a 03ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KLEME-GAKPODJI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété HONKOU MIDODJI, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NOMAGNO KOUGBEMAGNA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111514-GL déposée le 09-03-2023, M. NIMON Kpenga M, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à CACAVELI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 20ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de KOVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété BADAGBON KOFFI SEDOAMEDO et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111515-GL déposée le 09-03-2023, M. MADJA Koffi Semeho, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AHONKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par une rue non dénommée de 12m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SOKOU et GALEY.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111516-GL déposée le 09-03-2023, M. BODZA Komi Dominique, profession : Mécanicien chauffeur, demeurant à LOME et domicilié à GBOMAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KONHE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ADRAKEY, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111517-GL déposée le 09-03-2023, M. EKLOU Ségbaya C. A, profession : Cadre de banque, demeurant à LOME et domicilié à BE-KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à BE-EST, connu sous le nom de ADAKPAME, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 4A, au Sud par le lot n° 6, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par le lot n° 3.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111518-GL déposée le 09-03-2023, M. AYITE Adama, profession : Directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 05ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de GBODJOME, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NOAMESHIE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111519-GL déposée le 09-03-2023, M. KPELI Komivi Rodrigue, profession : Directeur de société, demeurant à AGOE et domicilié à NANEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO SEGBE, connu sous le nom de ZANVI, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété APELETE et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111520-GL déposée le 09-03-2023, M. et Mme DE SOUZA Fidèle Ernest et AMORIN Victoria Beauty, profession : retraités, demeurant à LOME et domiciliés à LOME, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 88ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de TAMAGNIN, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud et à l'Ouest par la propriété TAMAKLOE KOHN BIOVA EKPE et à l'Est par une rue de 14m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111521-GL déposée le 09-03-2023, M. KALIPE Kodjo Djidoula, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à AGUIAR KOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 33ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de DOMEGBELI, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété FEKPE KOKOU, au Sud par une rue de 30m et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111522-GL déposée le 09-03-2023, Mme ADRAKEY Adjovi, profession : Secrétaire bureautique, demeurant à LOME et domiciliée à WONYOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à LOME AFLAO AKATO VIEPE, connu sous le nom de AKATO VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par la propriété NUTSUGAH, au Sud par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par la propriété KWASSI KUTSE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111523-GL déposée le 09-03-2023, Mme LAÏ Brename épouse HONKOU, profession : secrétaire de direction, demeurant à LOME et domiciliée à HOUNTIGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AHONKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AZIAVI et à l'Ouest par une rue existante de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111524-GL déposée le 09-03-2023, M. TOUKOUNTE Mizim'ma, profession : Enseignant chercheur, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 44ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de SORAD, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la voie expresse de contournement de 80m, au Sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par le lot n° 252 et à l'Ouest par le lot n° 250.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111525-GL déposée le 09-03-2023, M. AGBERE Yabati Atcha, profession : Chauffeur, demeurant à VOGAN et domicilié à HAHOTOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 97ca, situé à AGOE, connu sous le nom de HOUMBI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 89A, au Sud par le lot n° 90, à l'Est par une rue existante de 20m et à l'Ouest par la voie du contournement de 70m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111526-GL déposée le 09-03-2023, M. HOUEDAKOR Daté Gayibo, profession : Retraité, demeurant à VOGAN et domicilié à HAHOPTOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 13ca, situé à AGOE, connu sous le nom de DALIKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SAKPLETO DOAGBODJI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111527-GL déposée le 09-03-2023, M. AGBASSEKOU Koffi Edem, profession : Directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à ATTIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 36ca, situé à BE ATTIEGOU, connu sous le nom de RIVES DU ZIO, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 578, au Sud et à l'Ouest par le lot n° 575A et à l'Est par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111528-GL déposée le 09-03-2023, M. DOMI Koami, profession : Entrepreneur bâtiment, demeurant à LOME et domicilié à GBLINKOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 35ca, situé à LOME AVEDJI, connu sous le nom de AGETU, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par le lot n° 224B, à l'Est par le lot n° 225 et à l'Ouest par le lot n° 223B et 225C.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111529-GL déposée le 09-03-2023, Mme HOUNGBEDJI Ablavi, profession : Ménagère, demeurant à AGOE et domiciliée à DEMAKPOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 60ca, situé à AGOE, connu sous le nom de VAKPOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 210, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par le lot n° 208 et à l'Ouest par le lot n° 212.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111530-GL déposée le 09-03-2023, M. AKOMLO M'lapa Tingou, profession : Joueur de tennis, demeurant à LOME et domicilié à NYEKONAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 40ca, situé à AFLAO WOUGOME DEKPO, connu sous le nom de AGBOLI, préfecture du Golfe et borné au Nord par la propriété SOTIAVI, au Sud par la propriété FIAWONOU, à l'Est par la propriété DANSOMON et à l'Ouest par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111531-GL déposée le 09-03-2023, M. ETSINYO Kosi, profession : Employé de bureau, demeurant à AGOE et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 78ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de YOHONOU, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité ETSINYO, au Sud par une rue de 12m et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111532-GL déposée le 09-03-2023, M. N'DODA Kossi Prefils, profession : Ingénieur de travaux, demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 52ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de LANKOUVI, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 58, au Sud par un lot non numéroté, à l'Est par le lot n° 68 et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111533-GL déposée le 10-03-2023, M. KWAKU Kodjo Biova, profession : Agent de sécurité, demeurant à KPESSI et domicilié à KPESSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 18a 33ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de KPESSI, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété DRAFOE KOSSI JEAN, au Sud par une rue non dénommée de 14m et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111534-GL déposée le 10-03-2023, M. WITA Kokou Anani, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de WOUGOME, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATTILA Kodzo Mawuko et au Sud par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111535-GL déposée le 10-03-2023, M. FATODJI Komlan Clement, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 74ca, situé à BAGUIDA AVEPOZO, connu sous le nom de AGOGLI NETIME, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AGOGLI et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111536-GL déposée le 10-03-2023, M. AKPABIE Cyril Patrice A, profession : Employé de société, demeurant à LOME et domicilié à ASSIVITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 14a 17ca, situé à ANEHO ZONGO, connu sous le nom de YESUVITO, préfecture des Lacs et borné au Nord par le lot n° 39, au Sud par une zone bâtie, à l'Est par le lot n° 41B et une rue de 10m et à l'Ouest par une rue de 10m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111537-GL déposée le 10-03-2023, Mme TEPE Akouavi Dohoun, profession : Comptable, demeurant à LOME et domiciliée à AGOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de SANYRAME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GABA KODJO et à l'Est par une rue existante de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111538-GL déposée le 10-03-2023, M. LAWSON-HELLU Boevi Agboto Ami, profession : Gérant de société, demeurant à LOME et domicilié à AGUIAR KOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en quatre parcelles ayant la forme de quatre quadrilatères irréguliers d'une contenance totale de 01ha 13a 15ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de KPSSI, préfecture des Lacs et borné PARCELLE A : au Nord par une rue non dénommée, au Sud par la réquisition 56785, à l'Est par la collectivité DRAFOE et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m. PARCELLE B : au Nord par la collectivité DRAFOE, au Sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par une rue non dénommée de 12m et à l'Ouest par la réquisition 56785. PARCELLE C : au Nord par la collectivité DRAFOE, au Sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m. PARCELLE D : au Nord et au Sud par la collectivité DRAFOE, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111539-GL déposée le 10-03-2023, M. et Mme ADOKANOU Kodzo Dodzi et AKPABLI Eya M. Angèle épouse ADOKANOU, profession : Enseignant et sans profession, demeurant à LOME et domiciliés à LOME, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 04ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de YOKOE, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 19B, au Sud par le lot n° 32, à l'Est par une rue en projet de 16m et à l'Ouest par le lot n° 4.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111540-GL déposée le 10-03-2023, Mme DJIEMON Mimbiba, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à NYEKONAKPOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à AKEPE, connu sous le nom de BAME, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ABAYA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111541-GL déposée le 10-03-2023, M. AGBEMAPLE Komla Fofu J, profession : Prêtre, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de YOKOE, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud par la propriété GBAFA KWAMI DOMEFA GEORGE et à l'Ouest par la propriété DZOMEDA ABRA ENYONAM.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111542-GL déposée le 10-03-2023, M. DOGLI Kokou Atsou, profession : Employé de banque, demeurant à LOME et domicilié à TOTSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 22ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de SOGBOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par la collectivité TOGLO, à l'Est par le lot n° 64 et à l'Ouest par le lot n° 63bis.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111543-GL déposée le 10-03-2023, M. AJAVON Ayikoe, profession : imprimeur, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 80ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de ABLOGOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 564A, au Sud par une rue de 12m, à l'Est par les lots n° 571 et 565 et à l'Ouest par les lots n° 563 et 569.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111543-GL déposée le 10-03-2023, M. GNRONFOU Komlan Galevo, profession : déclarant en douanes, demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à LOME BAGUIDA, connu sous le nom de BAGUIDA, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété des héritiers AGBODJI DOMISSO et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111545-GL déposée le 10-03-2023, M. ALEKEDZRO Koffi, profession : Auditeur interne, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KLEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété MAKE ZANKOU DONLIKE et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111546-GL déposée le 10-03-2023, M. et Mme FIOKLOU-TOULAN Têê et AJAVON Kayi Sista épouse FIOKLOU-TOULAN, profession : Électronicien et ménagère, demeurant à ANEHO et domiciliés à AVOUDJIGBE, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 49ca, situé à AVOUDJIGBE, connu sous le nom de AVOUDJIGBE, préfecture des Lacs et borné au Nord par la route AVOUDJIGBE TOGOKOME de 20m, au Sud et à l'Est par la collectivité AVOUDJIGBE et à l'Ouest par une rue de 14m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111547-GL déposée le 10-03-2023, Mme BYLL-CATARIA Ahlonkoba Akpédzé épouse GAVI Franck F, profession : Particulière, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 97ca, situé à GLIDJI, connu sous le nom de ZALIVE SADAME, préfecture des Lacs et borné au Nord et au Sud par la propriété BAMEZON, à l'Est par la propriété DJOSSOU et à l'Ouest par la route ZOWLA ZALIVE de 30m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111548-GL déposée le 10-03-2023, Mme OURO-AGRI Djemilatou, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de FIDOKPOUI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DOVI et à l'Est par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111549-GL déposée le 10-03-2023, Mme OMOROU Rissadatou, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de FIDOKPOUI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 12m, au Sud par une rue non dénommée de 24m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété EDOH MIHESSO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111550-GL déposée le 10-03-2023, M. KOUMKPO Yao, profession : Sans emploi, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca, situé à AVEYIME, connu sous le nom de AVEYIME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par le lot n° 1489A, au Sud par le lot n° 1488 et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111551-GL déposée le 10-03-2023, M. ATTRIH Kossi Essedoedem, profession : Professeur, demeurant à Lomé et domicilié à Aflao Yokoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 20ca, situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Yokoe, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 16 mètres, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la Collectivité GBEKE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111552-GL déposée le 10-03-2023, Mme YAKOUBOU Adietou, profession : Linguiste, demeurant à Lomé et domiciliée à Agbalépédo, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Sanguéra, connu sous le nom de Zopomahé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBLEVON, au Sud par une rue de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111553-GL déposée le 10-03-2023, Mme PLETOU Afiavi Djigbodi, profession : Sans profession, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Agoè, connu sous le nom de Dikamé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété LOMENYO, à l'Est par une rue de 16 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111554-GL déposée le 10-03-2023, M. PLAKOO Adoté, profession : Economiste, demeurant à Lomé et domicilié à Bè-Béniglato, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 46ca, situé à Sanguéra, connu sous le nom de Dangbéssito, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par des rues de respectivement 10 et 14 mètres, au Sud et l'Ouest par la propriété de la Collectivité AGBAVON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111555-GL déposée le 10-03-2023, M. PLACOO Adoté, profession : Economiste, demeurant à Lomé et domicilié à Bè-Béniglato, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 87ca, situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Wougomé Dékpo, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de respectivement 14 et 12 mètres, au Sud par la propriété ALA Eklou et à l'Est par la propriété ATANDJI Tsodzinè.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111556-GL déposée le 10-03-2023, M. ANANU Komla, profession : Instituteur, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé Ségbé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Klémé Kpodji, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 16 mètres, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBOMADZI Kodjo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111557-GL déposée le 10-03-2023, M. SOGODO Ekue Olivier, profession : Informaticien, demeurant à Pologne et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 03ca, situé à Zowla, connu sous le nom de Zowlagan, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété MENSAH-OUVOR, à l'Est par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111558-GL déposée le 10-03-2023, Mme KANGNY Dédé, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 70ca, situé à Aflao Adidogomé, connu sous le nom de Yokoè Agblégan, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14 mètres, au Sud par le lot n° 12, à l'Est par un lot non dénommé et à l'Ouest par le lot n° 08.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111559-GL déposée le 10-03-2023, M. DEHOGBE Komla Dodji, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Légbassito, connu sous le nom de Amedenta, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 12 mètres, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DJEGNO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111560-GL déposée le 10-03-2023, M. MODENOU Yawo, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Sanguéra, connu sous le nom de Sanguéra, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété de la Collectivité GADA, au Sud par l'emprise de la ligne de haute tension Lomé -Kpalimé de 32 mètres et à l'Ouest par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111561-GL déposée le 10-03-2023, M. SEDEWODJI Akakpo, profession : Menuisier, demeurant à Lomé et domicilié à Kélégougan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 96ca, situé à Agoè, connu sous le nom de Zone de réinstallation des expropriés du FIR, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 231, au Sud par le lot n° 231A, à l'Est par une rue en projet de 28 mètres et à l'Ouest par le lot n° 230.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111562-GL déposée le 10-03-2023, Mme ASSAGBAVI Dédé Enyonam, épouse PLACCA, profession : Comptable Financier, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidigomé Ségbé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 40ca, situé à Sagbado, connu sous le nom de Klémé, préfecture du Golfe et borné au Nord-Est, au Sud-Est et au Sud-Ouest par la propriété NYAME, au Nord-Ouest par une rue de 16 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111563-GL déposée le 10-03-2023, M. ATTIOGBE Adama, profession : Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Kpogan, connu sous le nom de Djavédji, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14 mètres, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété LAMBOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111564-GL déposée le 10-03-2023, M. DJIMESSA Koffi, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Bè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 18ca, situé à Kélégougan, connu sous le nom de Kégué, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par des rues de respectivement 16 et 14 mètres, au Sud par le lot n° 393 et à l'Ouest par le lot n° 391.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111565-GL déposée le 10-03-2023, M. ASSAGBA Kokou Jules, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Attiégo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 67ca, situé à Baguida, connu sous le nom de Hodan kopé, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 841, au Sud par une rue de 30 mètres, à l'Est par la Réquisition N° 96071 RM et à l'Ouest par le lot n° 840.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111566-GL déposée le 10-03-2023, Mme FOLLY Akuvi Edzodzinam, profession : Sociologue, demeurant à Lomé et domiciliée à Hédzranawoé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 46ca, situé à Bè, connu sous le nom de Hédzranawoé, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 692, au Sud par la Bretelle Togo 2000 de 28 mètres, à l'Est par le lot n° 683 et à l'Ouest par le lot n° 681.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111567-GL déposée le 10-03-2023, M. POUTOUBAKA Kodzo Eyessem, profession : Retraité, demeurant à Agoè et domicilié à Ahonkpoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Légbassito, connu sous le nom de Ahonkpoé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord-Est par une rue de 30 mètres, au Nord-Ouest, au Sud-Est et au Sud-Ouest par la propriété LOVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111568-GL déposée le 10-03-2023, M. AMESSIAMENOU Koffi, profession : Ingénieur, demeurant à Lomé et domicilié à Avédji, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 10ca, situé à Adétikopé, connu sous le nom de Nonligoé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par la propriété SEKLE, à l'Est par une rue de 16 mètres et à l'Ouest par la propriété AXOVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111569-GL déposée le 10-03-2023, M. AGBEKO Koffi Félicien, profession : Inspecteur des Impôts, demeurant à Aného et domicilié à Aného, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Lomé Bè, connu sous le nom de Klikamé, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 66, au Sud par le lot n° 70, à l'Est par une rue de 16 mètres et à l'Ouest par le lot n° 67 .

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111570-GL déposée le 10-03-2023, M. AGBEKO Koffi Félicien, profession : Inspecteur des Impôts, demeurant à Aného et domicilié à Aného, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 09ca, situé à Aflao Avédji, connu sous le nom de Wessomé, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 1293, au Sud par les lots n°s 1299 et 1300, à l'Est par les lots n°s 1296 et 1298 et à l'Ouest par une rue de 28 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111571-GL déposée le 10-03-2023, M. NUBUKPO Messan, profession : Ouvrier, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Agbodrafo, connu sous le nom de Djassémé, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADOTEVI, à l'Est par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111572-GL déposée le 10-03-2023, M. OHOUGNINO Mingnise, profession : Sans emploi, demeurant à Agoè et domicilié à Agoè Lycée, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 12ca, situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Akato Viépé, préfecture du Golfe et borné au Nord par la propriété SESSOAFIA Attisso, au Sud et à l'Ouest par la propriété KOUVEDOU et à l'Est par une rue de 14 mètres .

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 1115773-GL déposée le 10-03-2023, Mme KPADENOU Ahouefa Ablavi V. , épouse MENSAH, profession : Retraitée, demeurant à Lomé et domiciliée à Hédzranawoé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 81ca, situé à Lomé Bè, connu sous le nom de Hédzranawoé, préfecture du Golfe et borné au Nord par les lots n°s 2158 et 2159, au Sud par une rue de 14 m, à l'Est par le lot n° 2148A et le lot n° 2149, à l'Ouest par le lot n° 2146.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111574-GL déposée le 10-03-2023, M. AGBAVON Kossi Denis, profession : Topographe, demeurant à Agoè et domicilié à Agoè Fiové, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Adétikopé, connu sous le nom de Logové, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14 mètres, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la Collectivité AKO ALANGA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111575-GL déposée le 10-03-2023, M. POIDY Ninkabou, profession : Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Adidoadin, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca, situé à Lomé Totsi , connu sous le nom de Gbonvè Adidoadin, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 256, au Sud par le lot n° 258B, à l'Est par le lot n° 259 et à l'Ouest par une rue de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111576-GL déposée le 10-03-2023, M. BANABASSE Kodjo Celestin, profession : Sapeur-Pompier, demeurant à Lomé et domicilié à Sagbado, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 46ca, situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Sagbado, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par le lot n° 86A, au Sud par une rue de 14 mètres et à l'Est par le lot n° 88.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Le conservateur de la propriété foncière
Essouham K.LABARI
